



Rudolf Ramsauer,
directeur

Les négociateurs suisses ont travaillé d'arrache-pied pour conclure les accords bilatéraux II. Leur bon travail mérite notre reconnaissance. La consultation des milieux économiques montre clairement que le résultat

Bilatérales II: équilibrées et positives

est jugé équilibré et positif: les intérêts de la place financière sont préservés, le tourisme tire des avantages du visa Schengen, l'industrie alimentaire bénéficie d'un accès facilité à 450 millions de consommateurs et les nombreuses entreprises ayant des filiales dans l'UE sont dispensées d'impôts sur les dividendes, les intérêts et les licences. Ces accords renforcent la voie bilatérale – la seule à même pour l'instant de développer de manière pragmatique nos relations avec notre principal partenaire commercial. Les négociations étant terminées, il s'agit de faire passer les accords négociés avec l'UE au niveau national. On compte sur notre engagement!

@ rudolf.ramsauer@economiesuisse.ch

La «Journée de l'économie» sous le signe d'une Suisse innovante

La 6^e «Journée de l'économie» a été consacrée au thème de l'innovation. Le président d'economiesuisse, Ueli Forster a exigé devant un auditoire de 450 personnes une politique économique encourageant la croissance et l'innovation. Le président du conseil d'administration de Roche Holding SA, Franz B. Humer s'est montré optimiste pour l'avenir du site économique bien que Bâle doive se mesurer à Boston et à Shanghai.



Ueli Forster, président d'economiesuisse.

Ueli Forster a rappelé que l'économie suisse se trouve régulièrement en queue de peloton dans les comparaisons internationales relatives à la productivité du travail et à la croissance économique. Toutefois, dans les statistiques récurrentes du KOF/EPFZ sur les activités d'innovation des entreprises, la Suisse figure toujours dans le groupe de tête. Il en conclut que les innovations ayant un impact sur la croissance ne sont plus réalisées en Suisse, mais de plus en plus à l'étranger. D'après M. Forster, cet état de fait indique la nécessité d'une politique de croissance cohérente. Il a aussi observé qu'on ne peut provoquer les succès commerciaux technologiques avec le levier d'une po-

litique d'encouragement.

L'économie a besoin de personnes excellentes, c'est-à-dire de capital humain, d'un système fiscal favorisant la performance et d'une imbrication optimale de notre pays dans l'économie mondiale. Il a estimé, en outre, que les entreprises à forte intensité de savoir et de capital humain, en particulier, ont besoin de travailleurs qualifiés et de conditions-cadre institutionnelles qui encouragent les performances et autorisent la flexibilité.

Absence de concurrence dans le système de formation et de recherche

Le succès des politiques de formation et de recherche est trop

souvent mesurés en fonction des moyens mobilisés plutôt que de leurs résultats ou de leur efficacité, a souligné M. Forster. C'est la seule explication au fait que nous débattons depuis cinq ans sans succès d'une structure moderne des hautes écoles alors que des projets dans ce sens ont été présentés par le Conseil suisse de la science et de la technologie et par les milieux

économiques. M. Forster a insisté sur le fait que la politique doit se borner à fixer les principales conditions-cadre du système de hautes écoles, c'est-à-dire à régler l'accès, les taxes d'étude, la reconnaissance des diplômes, la garantie de la qualité et l'uniformité du financement, afin de laisser aux établissements la plus grande autonomie possible.

Une politique financière et fiscale innovante s'impose

Les politiques financière et fiscale doivent aussi poser des jalons pour l'avenir, a poursuivi Ueli Forster. La plupart des pays concurrents de l'OCDE s'efforcent d'adoucir leur climat fiscal pour

suite page 2

Graphique

Programme d'allègement budgétaire 2004: les faits en matière de dépenses de transports.

Page 3 ▶

Poste: non à l'initiative

L'initiative des syndicats vise à bétonner les structures du passé, au frais de la Confédération et du contribuable.

Page 4 ▶

Politique aéronautique

De bonnes liaisons internationales représentent un facteur économique déterminant. Les 8 thèses d'economiesuisse.

Page 5 ▶

Portrait d'une PME

Les appareils de mesure d'inclinaison Wyler sont obligatoires dans les aéroports américains.

Page 7 ▶



Armin Meyer, président du CA et CEO de Ciba Spécialités Chimiques SA, Lutz Steinberg, CEO Omya (Suisse) SA.



Ellinor von Kauffungen, modératrice, et le président de la Confédération Joseph Deiss.



Franz B. Humer, président du CA et CEO de Roche Holding SA.



Les invités: 450 personnes des milieux économiques, de la politique et de l'administration.



Rudolf Stämpfli, président de l'Union patronale suisse, Marcel Ospel, président du CA de UBS, Rita Fuhrer, conseillère d'Etat zurichoise.



Jost Wirz, président du CA de Wirz Partner Holding SA, Patrick Odier, associé-gérant chez Lombard Odier Darier Hentsch.

suite de la page 1

attirer des entreprises et des investissements afin de créer des emplois. La Suisse ne doit pas rester à l'écart de ce mouvement. C'est la raison pour laquelle economiesuisse demande la suppression de la double imposition économique des bénéfices distribués, s'engage en faveur d'une réforme de l'imposition des sociétés favorable à l'économie et réclame un certificat de salaire qui reste dans les limites du raisonnable. M. Forster estime qu'il y a beaucoup à faire

pour assainir les finances fédérales. Renoncer à des réformes nécessaires ou les différer aurait un coût économique élevé et engendrerait une perte palpable en termes d'emploi et de prospérité.

La place suisse confrontée à une concurrence grandissante

En tant qu'orateur invité, Franz B. Humer, président du conseil d'administration de Roche Holding SA, a relevé que la Suisse est encore un bon site économique, mais que par rapport à

d'autres pays, elle subit une pression croissante. Sur le plan international, la concurrence entre sites se déplace du domaine des prix vers celui de l'innovation, observe-t-il. La concurrence de la Chine, de l'Inde, de Singapour et de l'Europe de l'Est s'accroît constamment, même pour des travaux exigeants et des processus complexes tels la recherche et le développement. Pour tirer leur épingle du jeu sur le marché mondial, les entreprises exportatrices suisses devraient, au vu

des coûts élevés du travail dans le pays, se montrer extrêmement innovantes sur des produits à forte valeur ajoutée et les commercialiser avec succès. Franz B. Humer estime que notre pays peut rester attrayant pour l'industrie active dans la recherche à condition que les entreprises puissent continuer de mettre en œuvre rapidement et avec flexibilité des changements nécessaires et hisser le brevet au rang de priorité.

@ fredy.mueller@economiesuisse.ch

Allègement budgétaire, mais dépenses de transport en hausse

Les dépenses de transport de la Confédération, des cantons et des communes ont augmenté en 2002 de 4,1%. Ce secteur est donc toujours de ceux qui présentent des taux d'accroissement de dépenses positifs.

Les dépenses de transport de la Confédération, des cantons et des communes ont augmenté en 2002 de 4,1%. Cela représente un certain coup de frein de la croissance des dépenses par rapport aux années précédentes. A ce chapitre, les transports publics ont enregistré un énorme accroissement de dépenses, de plus de 12%. Au total, le secteur des transports figure toujours parmi ceux dont la croissance des dépenses est forte. Entre 1999 et 2002, elle s'est ainsi élevée à 6,7%, soit beaucoup plus que l'accroissement général des dépenses de 3,9%, et également plus que la croissance économique générale et que le renchérissement.

La Confédération à la caisse

Dans les années 90, les pouvoirs publics ont fortement investi dans les infrastructures de transport: si en 1990, les dépenses de la Confédération, des cantons et des communes en matière

de transport se montaient à 9 milliards de francs, en 2002, elles avaient déjà atteint environ 15 milliards de francs. Ainsi, les pouvoirs publics ont accru leurs dépenses de transport de 6 milliards de francs, soit de 4% par année. Les transports constituent le quatrième poste de dépenses des pouvoirs publics. C'est la Confédération qui est le plus gros contributeur du secteur, avec près de 9 milliards de francs ou 60% des dépenses.

Des coupes claires?

Lorsque le conseiller fédéral Merz a présenté cet été le programme d'allègement 04 qui touche aussi le domaine des transports publics, une frayeur a parcouru le pays. On évoquait des coupes claires et des mesures de réduction de l'offre de transports prises «à la légère». Concrètement, le programme d'allègement 04 du DETEC prévoit entre 2006 et 2008 des allègements ciblés de l'ordre de 260 à 359 millions de francs par an. Le trafic régional serait touché par des coupes limitées dans le temps de l'ordre de 30 à 40 millions de francs, dans les années 2006 et 2007. Mais ces corrections ne doivent pas empêcher de garder le sens des

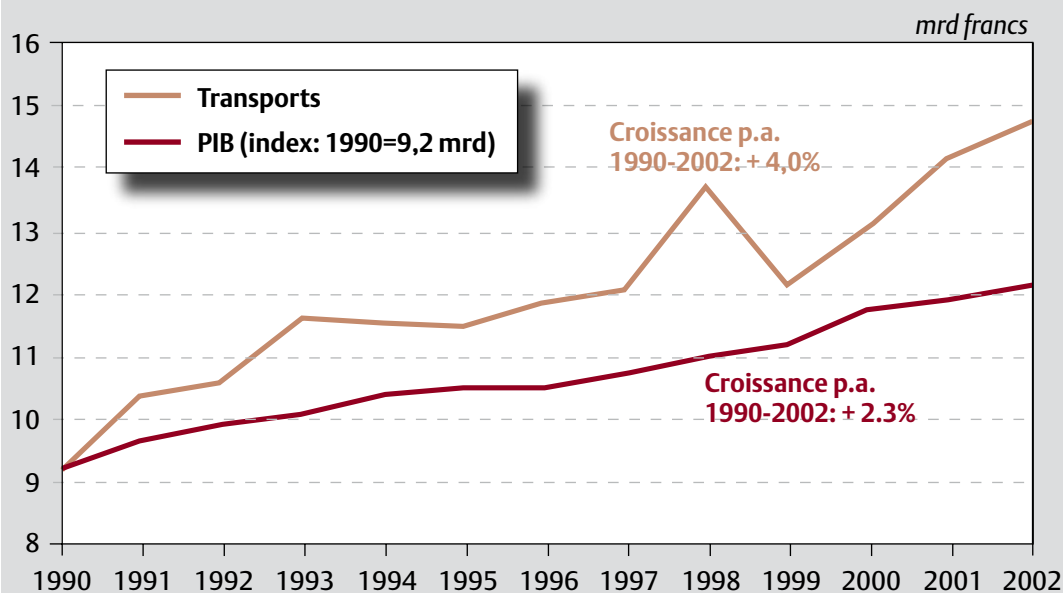
proportions: à l'avenir, la Confédération continuera d'investir des milliards par an dans les infrastructures de transport. Il ne s'agit donc pas de réduire les prestations, mais bien plutôt de créer une incitation à la nécessaire consolidation des chemins de fer. Avec plus de 100 entreprises de transport concessionnaires, il y a encore un important potentiel de synergie.

Priorité aux investissements

economiesuisse s'engage pour que l'augmentation totale des dépenses publiques se limite à 3 milliards de francs environ d'ici à 2008 et pour que les dépenses supplémentaires soient concentrées dans les domaines particulièrement intéressants du point de vue de la politique de croissance. En principe, les dépenses d'investissement ont la priorité sur les dépenses de consommation. Mais ce principe n'empêche pas que les investissements doivent également subir un test d'efficacité. Les coupes décidées constituent une chance de parvenir à offrir à moindres coûts des prestations de qualité égale, voire meilleure.

@ brigitte.lengwiler@economiesuisse.ch

Dépenses de transports en hausse (Confédération, cantons et communes)



Sources: DFF, Finances publiques en Suisse en 2002 et OFS, Comptes nationaux

Jean-Daniel Gerber invité par la commission de l'économie extérieure

Directeur du Secrétariat d'Etat à l'économie depuis avril 2004 et invité à participer à une séance de la commission de l'économie extérieure d'economiesuisse, Jean-Daniel Gerber a défini les activités et priorités du seco et a donné la possibilité aux membres de la commission d'exprimer leurs attentes.

La commission de l'«économie extérieure» s'est réunie à Bâle sous la présidence d'Andreas W. Keller à la fin août. Dans son tour d'horizon, M. Gerber a analysé les atouts, les difficultés et les défis de l'économie suisse. Actuellement, le seco focalise son attention sur la mise en œuvre des réformes structurelles nécessaires à l'économie nationale et la non-discrimination des entreprises suisses à l'étranger. M. Gerber a souligné l'enchevêtrement accru et la forte dépendance réciproques de l'économie intérieure et de l'économie extérieure, qui ne peuvent plus être appréhendées séparément.

Les membres de la commission ont ensuite fait part de leurs propres préoccupations, et notamment de la restructuration de la promotion des exportations. Enfin, l'hôte de la séance, Bruno Sidler, CEO de Panalpina SA, a montré quelques facettes de la branche des transports et de la logistique, qui a connu une évolution dynamique au cours des dernières années – à l'exemple de Panalpina.

Accords bilatéraux I

economiesuisse organise le 3 novembre à Lausanne un séminaire d'information sur les accords bilatéraux I et l'élargissement. La séance est ouverte aux parlementaires fédéraux et cantonaux, à la presse et aux organisations économiques. Participeront notamment Henri Gétaz (Bureau de l'intégration), Dieter Gossen (IMES), Daniel Veuve (seco), et Roger Piccand (Service de l'emploi VD).

Pour information:

@ geneve@economiesuisse.ch

Maintenir des structures inutiles aux frais de la Confédération?

Le 26 septembre 2004, nous voterons sur l'initiative «Services postaux pour tous». L'initiative exige un réseau de bureaux postaux couvrant l'ensemble du pays. En cas de nécessité, la Confédération devrait le subventionner. L'économiesuisse rejette clairement ce texte.

Il va de soi que l'économie a, elle aussi, besoin de services postaux avantageux sur tout le territoire. Mais les exigences des auteurs de l'initiative ne lui apportent pas de réponse satisfaisante.

Exigences déjà réalisées

L'initiative exige le service universel dans le cadre d'un réseau d'offices couvrant l'ensemble du pays. Elle demande aussi que les

communes soient associées aux modifications du réseau, ainsi qu'une garantie de déficit de la Confédération. A la question des subventions près, ces exigences sont déjà satisfaites avec la loi et l'ordonnance sur la Poste. L'initiative est donc sans objet.

Maintenir envers et contre tout des structures inutiles est coûteux. Ce sont les clients de la Poste et la Confédération qui devraient passer à la caisse. Actuellement, le réseau des offices postaux est déficitaire de 460 millions de francs. L'obligation faite à la Confédération de verser des subventions mettrait la caisse fédérale à rude épreuve. L'argent manquerait pour d'autres tâches. Enfin, l'initiative reviendrait à introduire une sorte d'impôt postal.

Superflue et chère

L'initiative veut imposer à la Poste un carcan nuisible. L'entreprise elle-même la rejette fermement. Le maintien des offices de poste impose restreint trop sa marge de manœuvre et sa capacité à générer les bénéfices indispensables pour améliorer ou investir dans de nouveaux services. Dans l'esprit du service public, ce sont les besoins des clients qui doivent être au premier plan, non pas les offices postaux.

Il faut rejeter clairement l'initiative. Ses principales exigences sont déjà satisfaites. Ce texte réduit inutilement la marge de manœuvre de la Poste. Dans la situation financière actuellement tendue de la Confédération, il n'y a pas de place pour un demi-

Suisse-UE: résultats positifs de la procédure de consultation

Sur la base d'un premier examen des réponses des membres d'économiesuisse, invités dans le cadre d'une procédure de consultation à se prononcer sur l'extension de la libre circulation des personnes avec les nouveaux Etats membres de l'UE et sur les accords bilatéraux II, il ressort que ces accords revêtent une grande importance. Les négociations ont abouti à un résultat globalement équilibré et contribuent à améliorer la relation entre la Suisse et l'UE, jugent nos membres.

milliard de subventions fédérales. C'est pourquoi l'économiesuisse encourage le souverain à rejeter les exigences rétrogrades des syndicats.



www.poststeuer-nein.ch

Agence de l'énergie pour l'économie

Economies d'énergie et de moyens

Le 9 juillet 2004, l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) remettait officiellement à treize entreprises du groupe Modèle Energie Saint-Gall/Appenzell leur label CO₂ «Engagé pour la protection du climat». La cérémonie de remise des labels a eu lieu à Heiden, dans le canton d'Appenzell, dans les locaux du groupe Sefar, également récompensé.



Représentants de l'AEnEC et des 13 entreprises ayant reçu la certification.

Le label est remis aux entreprises dont la convention d'objectif a été audité par la Confédération qui l'a jugée suffisamment ambitieuse. Issues de différentes branches économiques, les treize entreprises de Suisse orientale ont constitué le groupe Modèle Energie Saint-Gall/Appenzell. Ce faisant, elles se sont fixé pour objectif de réduire leurs émissions de CO₂ et d'optimiser leur efficacité énergétique. Des conventions écrites élaborées en vue d'atteindre les objectifs ont été remises à la Confédération pour examen, conformément

aux exigences légales. Tous les membres du groupe ont satisfait les exigences.

Emissions de CO₂: recul de 16%

Par leur convention d'objectif, les treize entreprises poursuivent un but concret: réduire d'ici à 2010 les émissions de CO₂ de 16% par rapport à 1990. D'après les responsables, la consommation d'énergie totale augmentera malgré les économies, mais l'efficacité énergétique

sera améliorée de 10%. Les économies totaliseront 2,4 millions de francs en 2010 ou 12 millions de francs pour la période 2000-2010.

Les treize entreprises ont économisé quelque 17 000 mégawattheures d'énergie en 2003 grâce aux mesures prises et réduit leurs émissions de CO₂ de 3480 tonnes. Cela représente une économie de 745 000 francs. Le groupe Saint-Gall/Appenzell obtient un résultat supérieur à l'objectif.

L'occasion s'est présentée, après la remise des labels AEnEC, de visiter la centrale de chauffage à distance du groupe Sefar, un exemple du genre. L'entreprise récupère la chaleur générée lors de la production dans un réseau de chauffage à distance respectueux de l'environnement, complété par un chauffage à plaquettes de bois. Le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures a soutenu financièrement ce projet exemplaire en raison de son rôle pour l'environnement.

economiesuisse et la politique aéronautique



Des infrastructures performantes sont indispensables.

Avec ses huit thèses sur la navigation aérienne, economiesuisse présente le point de vue de l'économie dans le débat sur la politique aéronautique.

La question du trafic aérien et des liaisons avec d'importantes destinations intercontinentales et continentales ne laisse pas l'économie indifférente. Il faut viser à offrir à partir d'aéroports suisses des liaisons aériennes aussi bonnes et fréquentes que possible. Cela dit, il convient d'opérer une distinction entre la politique de transport aérien et de ses infra-

structures (aéroports) d'une part et celle des compagnies aériennes d'autre part. L'infrastructure des transports est largement définie par la politique économique; les associations économiques ont aussi un rôle à jouer à cet égard. C'est pourquoi economiesuisse s'engage en faveur d'une infrastructure performante et pour une politique des transports aériens ciblée. En revanche, economiesuisse, en tant qu'association faitière de l'économie suisse, ne se mêle pas de questions stratégiques propres à des entreprises particulières. Elles concernent les

parties prenantes à l'entreprise.

Le contenu des thèses

Les trois premières thèses d'economiesuisse sur la politique aéronautique suisse soulignent l'importance économique de la navigation aérienne et son rôle en tant qu'important facteur de site. Une infrastructure performante conditionne le développement du transport aérien. La thèse 4 met en évidence la fonction de plaque tournante (hub) des aéroports nationaux, qui ne peut être durablement assumée que par un transporteur

national ou par des compagnies aériennes qui ont leur base opérationnelle en Suisse. Les thèses 5, 6 et 7 concernent les émissions sonores, le rôle du trafic aérien dans le cadre du système global de transport et la sécurité aérienne. Enfin, la thèse 8 traite du fret aérien. Elle éclaire le rapport qui existe entre le transport passagers et le fret.

Les thèses figurent sur la page d'accueil d'economiesuisse



www.economiesuisse.ch



gregor.kuendig@economiesuisse.ch

Session de la CRUS à l'Université de Zurich: où en est la réforme?

Le renouvellement en profondeur des structures et du contenu de l'enseignement et de l'apprentissage universitaire – la réforme de Bologne – bat son plein en Suisse. Le processus de mise en œuvre ne se trouve pas au même stade dans toutes les hautes écoles. Les milieux économiques accompagnent activement le processus.

Tandis que les premiers titulaires d'un bachelor quitteront l'Université de Saint-Gall en automne, d'autres universités viennent tout juste d'introduire les nouveaux programmes d'études. La réforme de Bologne prend du retard dans les hautes écoles spécialisées, elle nécessite une révision de la loi sur les hautes écoles.

Avec les milieux économiques

Dès le début, les milieux économiques ont accompagné activement le processus de Bologne, convaincus qu'un succès de cette réforme, par l'optimisation de la qualité du système de formation et donc du capital humain, est dans l'intérêt de la place scientifique et économique suisse. Bologne donne non seulement la possibilité de renouveler radicalement le contenu des programmes d'études, mais aussi de les développer. La division en deux phases des études (bachelor/master), qui raccourcit la formation initiale, bénéficie tant aux étudiants qu'à l'économie. De plus, les programmes permettent de promouvoir la mobilité aux niveaux national et international. Le processus de Bologne doit aussi donner aux hautes écoles la marge de manœuvre nécessaire

pour se profiler à leur avantage dans la concurrence internationale qui caractérise le domaine de la formation.

Informations sur la réforme

Quelles compétences professionnelles spécifiques les nouveaux programmes d'études bachelor/master apportent-ils aux universités? Quelles sont les exigences et les attentes du marché du travail? Telles sont les questions qui seront traitées dans le cadre de la 4e session nationale de la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) sur Bologne. Des personnalités issues des milieux économiques comme Andreas E. Steiner, président de la commission science et recherche d'economiesuisse, participeront à la rencontre. La session du 30 septembre 2004 à l'Université de Zurich est une

Sécurité des produits: Guide des mesures correctives de l'UE, y compris les rappels

Le guide donne des conseils pratiques sur la manière dont les entreprises peuvent protéger efficacement leurs clients. Son aide est précieuse en particulier pour les PME qui mettent en œuvre des mesures correctives sur une base volontaire dans le but de protéger le consommateur. Il propose des informations sur des thèmes spécifiques que toutes les entreprises peuvent utiliser. Bien que le guide soit destiné aux entreprises dans l'UE, il contient des informations utiles pour les entreprises suisses.



www.unice.org



www.konsum.admin.ch

occasion de s'informer de source sûre de l'avancement de la réforme de Bologne.

Protection des brevets essentielle à la recherche

Une protection efficace des brevets est essentielle pour les entreprises orientées vers la recherche et l'innovation. Une révision de la loi suisse sur les brevets doit permettre d'adapter notre législation aux développements internationaux et de clarifier les questions en rapport avec le brevetage d'inventions biotechnologiques.

Le deuxième projet soumis en consultation limite fortement le brevetage d'inventions biotechnologiques. Il rend un mauvais service à la recherche en Suisse et en particulier aux entreprises innovantes. Il importe que tous les milieux intéressés fassent entendre leur voix en procédure de consultation afin d'empêcher pareille atteinte à la pro-

tection par les brevets. Toutefois, le projet remanié contient des éléments dignes d'être soutenus: on mentionnera notamment la proposition d'instituer un tribunal des brevets et de réglementer le statut d'agent de brevets ainsi que les adaptations au droit international dans les questions techniques. Ainsi, la validité et l'application des brevets gagnera en efficacité.

Principaux postulats

Les principaux postulats de l'économie à propos de cette révision portent sur les points suivants:

- la protection illimitée des substances,
- l'introduction d'un privilège de la recherche étendu,

- l'accès simplifié aux licences de brevets sur des outils de recherche,
- la ratification de l'acte de révision de la Convention sur le brevet européen (CBE), de l'Accord sur les langues de la CBE et du traité sur le droit des brevets,
- la prévention du détournement de médicaments dans la mise en œuvre de la résolution de l'OMC relative aux licences obligatoires pour la fabrication et l'exportation de médicaments protégés par des brevets,
- le rejet de l'introduction unilatérale d'une obligation d'indiquer dans la demande de brevet l'origine des ressources génétiques ou du savoir traditionnel sur lesquels repose l'innovation,

- l'introduction d'un règlement professionnel pour les agents de brevet,
- la création d'un Tribunal fédéral des brevets doté d'une compétence exclusive pour les questions de violation et d'application des brevets et
- l'inscription dans la loi de l'épuisement national associée à une réglementation des abus concernant des problèmes de double protection.

Pour des informations plus complètes sur la révision de la loi sur les brevets d'invention, voir le dossier politique du 16 août 2004.

 thomas.pletscher@economiesuisse.ch

«Corporate reputation – gagner la confiance des clients»

Une réputation intacte est la base du succès commercial: elle renforce les liens avec les clients, elle consolide la loyauté des employés et accroît l'attrait de l'entreprise pour les investisseurs.

La gestion professionnelle de la réputation d'une entreprise favorise la confiance. La responsabilité en incombe au conseil d'administration et à la direction. La communication de l'entreprise joue un rôle essentiel dans la création de la confiance. Elle établit l'image et l'identité d'une entreprise, gère efficacement les thématiques liées, élabore des instruments de communication et vérifie l'image de l'entreprise auprès du public et des employés. Une bonne réputation suppose un équilibre entre l'être et le paraître.

«Corporate reputation – gagner la confiance des clients» est le nom du symposium 2004 du Harbour Club, une organisation réunissant 50 responsables de communication de Suisse. Il se tiendra à Bâle le 16 novembre 2004 dans le nouveau bâtiment de Roche consacré à la recher-

che pharmaceutique. Figuretront parmi les conférenciers, outre Charles J. Fombrun, directeur du Reputation Institute à New York, le prof. Walter von Wartburg, Corporate Reputation Management SA, le prof. Kurt Imhof, directeur du fôg (Forschungsbereich Öffentlichkeit und Gesellschaft) à l'Institut de sociologie de l'Université de Zurich, Andreas Schmid, président du conseil d'administration de Barry Callebaut, de Unique et du groupe Kuoni Voyages. Les thèmes principaux sont:

- Des modèles pour évaluer la réputation d'une entreprise
- Gestion de la réputation: le rôle du conseil d'administration, de la direction et de la communication
- Les leçons à tirer de l'évolution économique récente
- Bonnes pratiques dans les entreprises suisses

L'après-midi, les participants auront la possibilité d'aborder le thème de leur choix dans un des quatre ateliers menés simultanément par des experts renommés.



 www.harbourclub.ch

Nouvelle politique régionale: pas suffisamment aboutie

economiesuisse salue les mesures visant à réorienter la politique régionale dans le sens d'un recalibrage et approuve l'accent placé sur l'innovation. Cependant, la révision de la loi sur la politique régionale soumise en consultation n'est pas suffisamment aboutie.

Premièrement, le concept de NPR, en particulier en ce qui concerne le système objectif-moyens, est vague, ce qui se répercute nécessairement sur le projet de loi. Pour de nombreuses régions, la question de savoir quelle suite donner à l'arrêté fédéral en faveur des zones économiques en redéploiement («arrêté Bonny»), INTERREG et Regio Plus reste ouverte. Deuxièmement, les interfaces avec les conditions-cadre de la politique régionale, à savoir la nouvelle RPT, la politique en matière d'infrastructures et les politiques sectorielles, sont soit mal définies, soit ouvertes, car le souverain et le Parlement n'ont pas encore tranché. Le projet arrive à un moment peu favorable. Troisièmement, il est difficile de se forger une opinion

en l'absence d'une évaluation parlante de l'impact de la politique régionale actuelle. Enfin, l'efficacité de la politique régionale, en tant qu'instrument subsidiaire, dépend du succès d'une politique économique axée sur la croissance et visant à créer des conditions-cadre optimales pour toutes les régions et toutes les entreprises. En qui concerne l'attractivité des conditions fiscales, l'existence d'un système de formation et de recherche performant, une réglementation n'engendrant pas trop de coûts, surtout pour les PME, etc. des lacunes considérables subsistent qu'il convient d'éliminer en priorité ou du moins simultanément avec la réorientation de la politique régionale. Pour toutes ces raisons, economiesuisse recommande de placer les accents correspondants dans la politique économique et d'adapter le projet.

 www.economiesuisse.ch
 rudolf.walser@economiesuisse.ch

Mesure de l'inclinaison: la mesure de toute chose

Dans les grands aéroports américains, il est obligatoire d'utiliser une balance électronique Wyler pour régler les projecteurs qui bordent les pistes d'atterrissage.

L'obligation d'utiliser des appareils Wyler ne figure pas dans le manuel par hasard. En effet, l'une des forces de la petite entreprise de Winterthur est la mesure de l'inclinaison – avec une précision inégalée dans le monde. Les grands aéroports américains ne sont pas les seuls à ne jurer que par les instruments de haute précision fabriqués dans la vallée de l'Eulach: il y a aussi l'équipe de Formule 1 de Peter Sauber, les exploitants du barrage d'Atatürk et les responsables des radars de différents bâtiments de marine européens.

Le chinois? Pas un casse-tête

Les appareils Wyler peuvent mesurer une variation d'un micromètre par mètre. En d'autres termes: un inclinomètre Wyler identifie une déviation d'un millimètre sur un kilomètre. Depuis quelques années, des modules radio sans fil, qui transmettent les données mesurées, complètent la gamme des instruments. Cela permet de surveiller de manière centralisée les mouvements d'un pont. Le logiciel a été adapté aux besoins d'une clientèle de plus en plus internationale. Il suffit d'appuyer sur une touche pour choisir une autre langue, l'anglais, le chinois ou le japonais.

La célébrité mondiale grâce à une tonne à eau

La gamme de produits Wyler comprend d'autres produits, comme les tonnes à eau de précision. C'est ce produit qui est à l'origine du succès mondial de Wyler. Sulzer et Rieter, deux groupes industriels de Winterthur, ont utilisé des tonnes à eau Wyler depuis la création de l'entreprise en 1928 et ont ainsi fait connaître ce nom dans le monde entier. Cependant, l'importance des tonnes à eau par rapport à l'ensemble des affaires diminue. En 2003, ce segment représentait encore 15% à 20% du chiffre d'affaires. Depuis, Wyler a étendu sa notoriété avec une série de produits novateurs. Principalement avec «Clinotronic», un appareil de mesure électronique commercialisé avec un succès retentissant depuis 1987.



Heinz Hinnen, directeur

Depuis 1993, Wyler SA est accrédité comme organe d'étalonnage fédéral pour la mesure de l'inclinaison.

Tous les appareils de Wyler SA sont certifiés ISO/IEC 17025 avant leur livraison. Par ailleurs, Wyler vérifie et certifie la conformité à cette norme des instruments d'entreprises concurrentes. Les activités de certification génèrent 10% environ du chiffre d'affaires. L'accréditation est très avantageuse pour la réputation de l'entreprise, car Wyler est constamment



Le siège de l'entreprise à Winterthur.

surveillé par l'Office fédéral de métrologie et doit donc garantir les normes correspondantes.

Les solutions-système: de plus en plus demandées

L'entreprise emploie plus de 40 personnes, dont sept apprentis. Wyler développe et produit tous les appareils: du prototype au montage final. Seule la fabrication des composants mécaniques n'est pas effectuée en interne. La tendance est de moins en moins à la commande sur catalogue. Un nombre croissant de clients demandent des solutions-système sur mesure combinant l'utilisation de plusieurs instruments de mesure permettant un suivi informatique centralisé des données.

La concurrence est intense dans le domaine des appareils de mesure de l'inclinaison. En particulier pour les produits moyennement précis. Dans la catégorie des appareils de haute

précision, Wyler est unique. Pour conserver sa position sur le marché, Wyler se concentre sur ses compétences principales «la qualité, l'innovation et le service». Le service joue un rôle particulièrement important: satisfaire les souhaits des clients est une priorité chez Wyler. Ses compétences ont permis à Wyler de surmonter presque sans dommage les années 2000-2003, morose pour l'économie mondiale.

Liquidités excellentes

L'an dernier, Wyler a réalisé un chiffre d'affaires de quelque 6 millions de francs. L'entreprise a contracté une hypothèque sur ses locaux. Cela permet de préserver ses liquidités. Le directeur, Heinz Hinnen, considère en effet que les liquidités sont un des principaux instruments de gestion. Pour M. Hinnen, Wyler est promis à un bel avenir: «Le carnet de commande est bien rempli. Nous sommes satisfaits.» La confiance en l'avenir de M. Hinnen s'explique par la perspective de nouveaux domaines d'application pour les appareils Wyler: «De toutes nouvelles opportunités pourraient s'ouvrir à nous dans les domaines du bâtiment, de la construction automobile et aéronautique, de la robotique ainsi que dans d'autres



L'appareil de mesure «CLINOTRONIC»

Trois souhaits de politique économique

1 Souci de la qualité

Compte tenu de l'intensité de la concurrence internationale, les entreprises suisses prospères peuvent se distinguer ou s'imposer à condition uniquement de miser sur les valeurs fondamentales de la success-story de la Suisse: la qualité – l'innovation – le service.

En tant qu'organe d'étalonnage, nous constatons que nombre d'entreprises suisses se cachent

derrière la certification ISO 9000 et ne prêtent pas suffisamment d'attention à la qualité de leurs produits et de leurs services. La norme ISO 9000 garantit seulement la qualité des processus – pas celle du produit fini. Les employés tendent à se soucier moins de la qualité ces dernières années. Si nous voulons continuer à nous affirmer sur le marché mondial, nous devons utiliser notre réputation et fournir une qualité réel-

lement élevée. Il est donc indispensable

de former tous les employés et d'appliquer des processus de garantie de la qualité rigoureux et optimisés.

2 Favoriser la réinsertion

En Suisse de nombreuses entreprises seraient disposées à embaucher pour une durée limitée des chômeurs et des personnes désirant réintégrer la vie active. Malheureusement, le droit du travail n'autorise pas la flexi-

bilité nécessaire. Il faut trouver une solution qui en cas d'échec ou d'inadéquation de l'apprenti permette de résilier le contrat de travail avec effet immédiat, sans créer d'obligations.

3 Apprentissage

Nous estimons qu'il faudrait accorder aux entreprises qui investissent beaucoup de moyens et de temps dans la formation d'apprentis non pas des subventions, mais des allègements via une réduction des coûts croissants pour les cours et les examens.

Recommandations de vote pour le 26 septembre

Initiative populaire

«Services postaux pour tous»

NON

Révision du régime des APG

Assurance maternité

Liberté de vote

Droit de la nationalité

Naturalisation de la deuxième génération

Pas de recommandation

Droit de la nationalité

Naturalisation de la troisième génération

Pas de recommandation



La jeune Chambre de commerce d'Appenzell en visite chez economiesuisse

De jeunes entrepreneurs sont venus en visite à la «maison de l'économie» à Zurich pour une rencontre amicale et des discussions. economiesuisse salue cette initiative visant à resserrer les liens. Elle est liée au credo de la jeune Chambre de com-

merce d'Appenzell pour 2004, à savoir le «Networking» ou création d'un réseau social.

Un apéritif a clos la rencontre: (d.g.à.d.) B. Bühler, responsable des relations avec les membres; Hansjürg Freund, Bâloise

Assurances Bühler; Marco Sessa, président 2004 de la jeune Chambre de commerce suisse; Jakob Signer, responsable des autorités fiscales d'Appenzell; Fredy Müller, responsable des relations publiques d'economiesuisse.

Impressum

Editeur: economiesuisse, Fédération des entreprises suisses; **Rédacteur responsable:** Vincent Simon; **Adresse:** Carrefour de Rive 1, Case postale 3684, 1211 Genève 3, **Téléphone** 022/786 66 81 **Téléfax** 022/786 64 50, **mail** vincent.simon@economiesuisse.ch; **Web:** www.economiesuisse.ch; **Rythme de parution:** mensuel; **Réalisation:** Layout88, Zurich; **Impression:** Imprimerie du Démocrate, Delémont

Documentation

- «dossierpolitique» Service de presse destiné à toute personne intéressée. Hebdomadaire, gratuit.
- «Politique économique – Suisse 2004» Perspectives et points clés de politique économique. Destinée aux leaders d'opinion, aux médias et aux représentants de l'économie. 50 francs. Téléchargeable sur notre site Internet.
- Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise Code et directive SWX. Gratuit. Téléchargeable sur notre site Internet.
- Corporate Governance: Swiss Code of Best Practice English. Free.
- Le gouvernement d'entreprise en Suisse Rapport du prof. Karl Hofstetter (40 francs). Téléchargeable sur notre site Internet.
- «Newsletter» Destinée aux dirigeants et aux cadres de l'économie, aux médias et au monde politique. Mensuelle, gratuite.
- Politique aéronautique suisse Les 8 thèses d'economiesuisse. Dix pages. Gratuit. Téléchargeable sur notre site Internet.
- Concept des dépenses Contribution des milieux économiques au débat sur les finances politiques. 108 pages, 30 fr. + TVA et frais d'envoi. Téléchargeable sur notre site.
- «Europe – options pour la Suisse et réformes internes» Brochure, 48 pages, gratuite.
- «Point de repère» Revue thématique destinée au monde politique et aux médias. Abonnement, gratuit.
- «Service e-mail» Informations sur votre PC chaque semaine, gratuit.
- «Concept fiscal» Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier. Brochure, 32 pages, Fr. 10.-.
- «Portrait d'economiesuisse» Domaines d'activités, prestations et objectifs de la Fédération des entreprises suisses, gratuit.

Consultations

24 septembre 2004

Consultation sur le financement des soins / Révision partielle des lois fédérales sur l'assurance-maladie, sur l'assurance-vieillesse et sur les prestations complémentaires

Contact: menga.sandoz@economiesuisse.ch

30 septembre 2004

Article constitutionnel sur l'éducation – Consultation sur les propositions de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-CN).

Contact: rudolf.walser@economiesuisse.ch

30 novembre 2004

Révision partielle du Code civil (droits réels immobiliers et droit du registre foncier)

Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Veuillez faxer le talon au 022 / 786 64 50

Commande Modification d'adresse

Entreprise _____

Nom _____

Rue _____

Prénom _____

N° postal / lieu _____

Fonction _____

E-Mail _____

 Les membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel nécessaire à economiesuisse